



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



Comptes économiques rapides de la Guadeloupe en 2020 La croissance mise à mal par la crise sanitaire

En 2020, l'année est marquée par le coup d'arrêt imposé par la crise sanitaire liée au covid-19. La reprise d'activité de l'économie guadeloupéenne observée depuis 2014 suite à la chute brutale de la croissance en 2009 (- 4,8 %) a donc été stoppée. La croissance économique de la Guadeloupe recule ainsi à - 4,9 % en volume, après le ralentissement amorcé l'année précédente (+ 0,5 % en 2019 après + 1,3 %). Elle reste néanmoins supérieure à la dynamique nationale (- 7,9 %). Avec une croissance qui diminue respectivement de 3,9 % et de 2,7 %, les économies de la Martinique et de la Guyane résistent mieux.

La consommation des ménages, habituel moteur de la croissance, diminue de manière contrainte de 4,8 % par rapport à 2019 contribuant pour plus de la moitié au recul de la croissance. En parallèle, les dépenses publiques (hors investissements) augmentent de 0,9 % et enrayerent légèrement la baisse du PIB de 0,4 point. Les investissements en hausse depuis 3 ans ont en net recul (- 9,5 %) face aux incertitudes liées au contexte.

Malgré les baisses significatives des volumes d'importations (- 12,5 %) et d'exportations (- 34,7 %), le déficit commercial de la Guadeloupe envers le reste du monde continue de se creuser mais à un rythme moindre que l'année précédente. Il contribue modérément à la baisse du PIB (- 0,6 point).

Le produit intérieur brut (PIB) de la Guadeloupe s'établit en 2020 à 8,8 milliards d'euros, suite à une baisse importante de sa croissance en volume de - 4,9 % (figure 1) et à une légère accélération de la hausse de son indice de prix (+ 1,2 % après + 0,8 % en 2019).

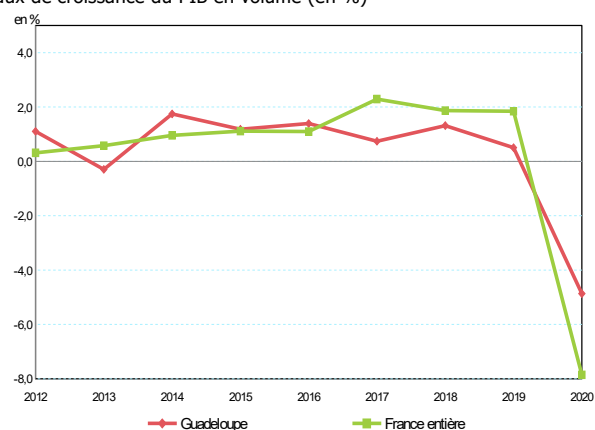
Avec une population de 379 707 habitants, en baisse depuis l'année 2011, le PIB par habitant atteint 23 059 euros constants, soit une baisse de - 2,0 %. Il s'établit à 24 578 euros en Martinique et 15 260 euros en Guyane, contre 31 969 euros pour l'ensemble de la France où il baisse de 8,1 %.

La consommation des ménages, principal moteur de la croissance, freinée par les restrictions

La consommation des ménages, habituel moteur de la croissance guadeloupéenne, a été très affectée par les mesures restrictives mises en place pour contenir la propagation de l'épidémie de COVID-19 sur l'archipel. Elle chute de 4,8 % (figure 2) et contribue pour plus de moitié de la baisse du PIB (- 2,7 points).

1. Repli important de l'activité économique guadeloupéenne

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) - comptes régionaux définitifs jusqu'en 2017 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2018-2020).

Le niveau de consommation des ménages dépend en premier lieu, du niveau de revenu qui baisse cette année de 2,3 %, et du niveau général des prix contenus (+ 0,7 % sur un an) conformément à la volonté des acteurs publics et financiers. Les rémunérations diminuent cependant moins que la production (- 8 %) grâce notamment aux mesures de chômage partiel, de reports de taxes et des prêts garantis par l'État (PGE). Malgré ces dispositifs pour sauvegarder l'emploi, les activités et les revenus, la consommation des ménages baisse plus que ne le suggèrent les deux composantes précitées : en effet les restrictions de déplacements autant à l'intérieur du territoire que pour y accéder de l'extérieur ont aussi pesé sur elle. La forte diminution de l'encours des crédits à la consommation confirme ce fléchissement (- 7,4 % après + 8,2 % en 2019). En parallèle, la croissance de l'épargne des ménages s'accélère cette année (+7,3 % en 2020, après + 2,5 % en 2019), traduisant bien le report de la consommation restreinte vers l'épargne contrainte.

Les principaux produits impactés par cette baisse de la consommation sont les carburants (- 23,0 %), le transport et entreposage (- 44,4 %), qui comptent dans ses rangs, le transport aérien et maritime, ainsi que l'hébergement et la restauration (- 29,5 %). À l'inverse les produits alimentaires transformés (+ 3,8 %) et l'électricité, l'eau, la gestion des déchets (+ 2,3 %) sont les quelques rares postes pour lesquels les ménages ont augmenté leur consommation. Le poste « information et communication », qui comprend autant l'édition que les télécommunications, est resté stable (- 0,2%) : le recours massif aux nouvelles pratiques digitales autant professionnelles (télétravail) que personnelles (vidéos à la demande) a compensé les baisses d'activités des autres pans de ce secteur d'activité.

Dans le même temps, après avoir diminué en volume de 1,6 % en 2019, la consommation publique augmente de 0,9 % (figure 3) limitant faiblement la chute du PIB de 0,4 point. Cette hausse va de pair avec la volonté affichée par les pouvoirs publics de maintenir les dépenses pour soutenir l'économie, notamment les dépenses de fonctionnement du secteur de la santé, en première ligne dans la lutte contre l'épidémie.

Des investissements en pause

La formation brute de capital fixe baisse en volume de 9,5 % et contribue pour - 1,7 point à la baisse de la croissance (figure 4). Cela met fin à une reprise débutée il y a trois ans et dont les premiers signes d'un ralentissement étaient apparus en 2019. L'investissement privé, qui représente 78,3 % de l'investissement total, chute de - 5,8 % en valeur. L'élan d'investissement du secteur privé observé ces dernières années est freiné en 2020 par les incertitudes liées au contexte sanitaire.

Le financement bancaire a néanmoins bien résisté en 2020. L'encours des crédits d'investissement aux entreprises se maintient avec une progression de 18,8 % (+13,5 %, hors effet de structure), après +15,4 % en 2019. L'encours des crédits à l'habitat aux ménages poursuit son ralentissement (+3,9 % en 2020, après +6,2 % un an plus tôt). En parallèle, l'encours des dépôts à vue des entreprises a bondi sur cette période (+38,1 %) par précaution. Toutes choses

2. Le PIB chute de 4,9 %

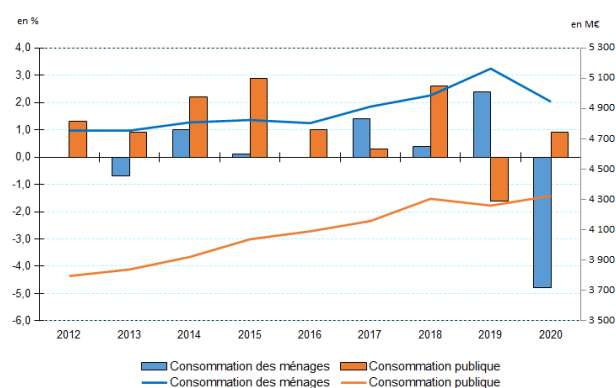
Les principaux agrégats et leur évolution (en millions d'euros courants et en %)

	2020 (en millions d'euros courants)	Évolution 2019/2020 en %			Contribution à la croissance (en points)
		Volume	Prix	Valeur	
Produit intérieur brut	8 801	-4,9	1,2	-3,7	-4,9
Consommation des ménages	4 946	-4,8	0,6	-4,2	-2,7
Consommation des administrations publiques	4 325	0,9	0,6	1,5	0,4
Investissement	1 491	-9,5	1,3	-8,4	-1,7
Imports de biens et services	2 832	-12,5	-1,3	-13,7	4,5
Exports de biens et services	856	-34,7	-1,2	-35,5	-5,1
Variation de stocks	14	///	///	///	-0,3

Source : Cerom, comptes rapides 2020.

3. La consommation des ménages chute, celle des administrations publiques résiste

Évolution de la consommation des ménages et des administrations en volume (en %)



Lecture : la consommation des administrations publiques augmente de 0,9 % et atteint un niveau de 4 325 millions d'euros.

Source : Cerom, comptes rapides 2020.

égales par ailleurs, cette résistance du secteur bancaire devrait se traduire dans l'économie réelle lorsque les conditions le permettront.

Ce coup d'arrêt dans la sphère réelle, déconnectée de la sphère monétaire, est dû à l'arrêt parfois pendant plusieurs semaines de certains grands chantiers pour des raisons pratiques telles que le confinement strict et l'indisponibilité de masques. Ce fut le cas des travaux d'agrandissement de l'aéroport Pôle Caraïbes démarrés en 2018. Après le confinement, ces grands chantiers ont pu souffrir d'une baisse de productivité due à l'application de règles de travail en adéquation avec le protocole sanitaire.

Contrairement aux dépenses de fonctionnement, les investissements du secteur public sont en forte baisse (- 17,7 % en valeur). S'élevant à environ 295 millions d'euros, cela représente le plus bas niveau d'investissement public depuis les dix dernières années. Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette baisse. Tout d'abord, la capacité de désendettement très dégradée des collectivités, liée à leurs difficultés financières depuis plusieurs années, réduit mécaniquement leur capacité à

emprunter et à investir. Ensuite, plus ponctuellement, une autre cause provient de reports observés sur divers chantiers portés par des collectivités locales (écoles, aménagements urbains...) et de retards rencontrés dans la construction du nouveau centre hospitalier universitaire. Toutefois, pour cette dernière, il est probable qu'un rattrapage de l'investissement de la part de l'administration hospitalière intervienne dès l'année 2021. Ce ne sera pas le cas pour les collectivités qui ont pu, faute de visibilité, choisir de limiter leurs dépenses d'autant que la période post-électorale a engendré, ici et là, des modifications dans la stratégie d'investissement de plusieurs communes. Il en résulte des baisses respectivement de 5,8 % et de 12,4 %, de l'investissement en construction et biens d'équipements, qui représentent 86,5 % du volume.

Importante contraction des échanges extérieurs qui pèsent toutefois peu sur la croissance

En 2020, les exportations (- 34,7 %) et importations (- 12,5 %) souffrent d'importantes baisses en volume (figure 5) qui ne reflètent pas sur le déficit commercial de la Guadeloupe envers le reste du monde. Les deux effets, naturellement contraires, se neutralisent à tel point que l'aggravation du déficit commercial, amorcée en 2016 (figure 5), ralentit (+ 2,5 % après + 3,5 %). Le déficit commercial contribue finalement très peu (- 0,6 point) à la forte baisse de la croissance du PIB.

Les exportations de biens et services, hors dépenses des touristes, chutent de 25,8 %. Les dépenses directes des touristes, comptabilisées dans les exportations, quant à elles s'effondrent (- 48 %), fortement impactées par les mesures restrictives d'entrées et sorties du territoire et l'arrêt total de la saison des croisières de mars à décembre.

Les mesures restrictives n'ont pas contrarié uniquement les exportations. Les importations de service de transports, qui comprennent l'achat de billets d'avions des résidents auprès de compagnies aériennes autres que la compagnie locale, diminuent de 52,9 %. Alors que ce service représente 11,8 % du total des importations, la moitié de la baisse en volume de ces dernières lui est imputable. À titre de comparaison, les carburants et les biens manufacturés, dont les importations régressent respectivement de - 17,5 % et - 4,1 %, pèsent ensemble 74,3 % du total des importations et sont responsables de 40,0 % de la baisse en volume de celles-ci.

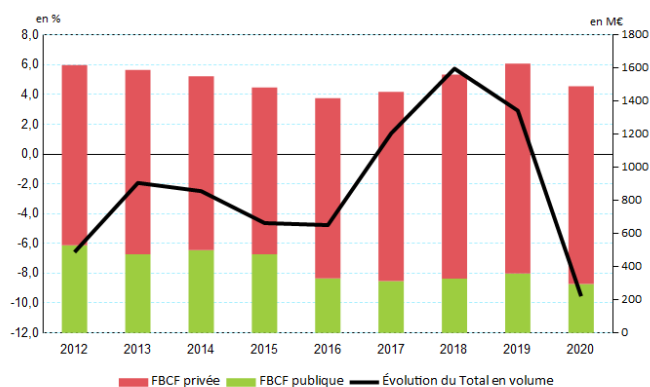
L'activité touristique fortement impactée

En 2020, les dépenses des touristes hors billets d'avion, comptabilisées en exportations de services, s'effondrent à - 47,1 % en valeur. Elles ne représentent plus que 3,2 % du PIB hors effets indirects et induits contre 5,8 % en 2019. Elles pèsent également moins dans les exportations de biens et services passant de 37,7 % en 2019 à 32,1 % cette année.

Avec 672 000 nuitées en 2020, l'activité hôtelière guadeloupéenne chute de 45 % par rapport à 2019. Ce net recul de la fréquentation des hôtels est principalement dû à la mise en place des motifs impérieux

4. L'investissement diminue fortement

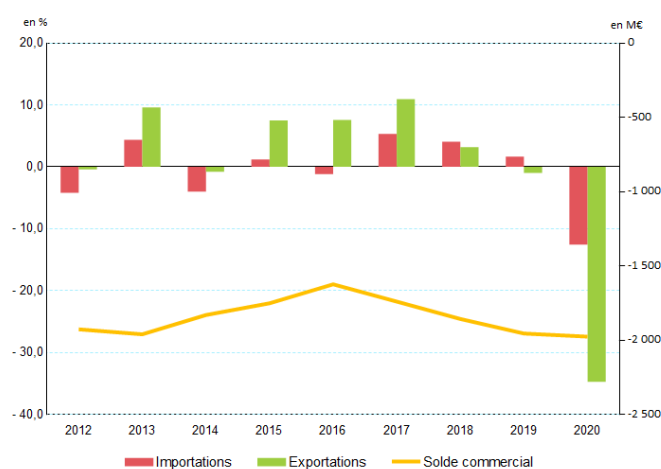
Montant des investissements (en millions d'euros courants)



Lecture : la FBCF diminue de 9,5 % et atteint un niveau de 1 490,7 millions d'euros.
Source : CEROM, Comptes rapides 2020.

5. Les échanges commerciaux se neutralisent

Évolution des échanges extérieurs en volume (en %) et du solde commercial en valeur (M€)



Lecture : le déficit commercial s'établit à 1 976 millions d'euros. Les exports diminuent de 34,7 % en volume.
Source : CEROM, Comptes rapides 2020.

pour pouvoir voyager et aussi au confinement qui a obligé certains hôtels à fermer. Bien qu'important, ce résultat est moindre que celui de la France métropolitaine (- 51,4 %), mais plus élevé qu'en Martinique (- 43 %) et Guyane (- 40 %).

Cette fermeture des établissements de l'hébergement et de la restauration a entraîné une chute brutale de leur activité. Par rapport à l'année précédente, les chiffres d'affaires des hôtels et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) chutent de près de 50 %. Les mois d'avril, juin et novembre enregistrent les plus mauvais résultats. En revanche, en juillet, août et décembre les pertes sont plus limitées. Dans la restauration, les établissements ont mieux résisté sur l'ensemble de

l'année avec des ouvertures autorisées sur certaines périodes et la vente à emporter. Sur un an, le chiffre d'affaires dans ce secteur baisse de 25,0 %. ■

L'impact du premier confinement sur l'économie

En 2020, la pandémie de Covid-19 met un coup d'arrêt brutal à l'économie mondiale. La France est confinée du 17 mars au 11 mai et le gouvernement instaure l'état d'urgence sanitaire le 24 mars. L'économie du pays tout entier, et donc celle de la Guadeloupe incluse, tourne au ralenti.

Les premières estimations ont évalué un recul de l'activité de l'ordre de 20% du fait de ce premier confinement, ce qui représente un coût de 3 points de croissance sur l'année en Guadeloupe. Avec une croissance réelle de - 4,9 % en 2020, le PIB en dehors dudit confinement, a subi les effets de la crise toute l'année. Cette évolution est en rupture avec la stabilité économique qui a caractérisé le territoire depuis 2014 où la croissance réelle de la Guadeloupe oscillait entre + 0,6 % et + 1,7 % pour une moyenne entre 2014 et 2019 de + 1,1 %.

L'impact de la crise est ainsi bien supérieur aux - 3 points de PIB estimés sur la période de confinement : l'économie guadeloupéenne a résisté tant bien que mal à la crise. L'évaluation de l'impact du premier confinement, sur 53 jours, ne prend pas en compte le maintien de mesures restrictives au moment du déconfinement et notamment sur le secteur du tourisme : hébergement, transports aériens et maritimes en tête sur le reste de l'année.

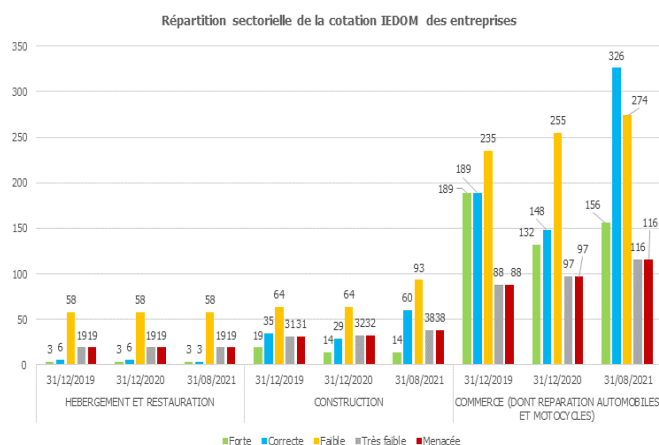
Les caractéristiques structurelles de la Guadeloupe ont limité le choc de la pandémie. Le virus a circulé moins vite sur le territoire en 2020 notamment en raison de l'insularité et de l'éloignement géographique. Les mesures de restrictions ont donc été plus ciblées et les périodes de confinement strict moins importantes ; l'inflation a par ailleurs ralenti (+0,7 % après 1,0 % en 2019) grâce au repli des prix des produits énergétiques et à la dépendance des prix en Guadeloupe à ces produits. Par ailleurs, le poids très important des administrations et services non marchands a aussi permis d'amortir les effets de la crise. Les mesures de soutien à l'économie (dispositif d'activité partielle notamment) et la dynamisation de l'activité bancaire par les prêts garantis par l'État accordés aux entreprises pour soutenir leur trésorerie sont en plus venues renforcer la résistance de l'économie guadeloupéenne face à cette crise exceptionnelle.

Des entreprises fragilisées, mais résilientes

En 2020, l'indicateur du climat des affaires (*définition*) en Guadeloupe a atteint son plus bas niveau historique au premier trimestre 2020 sous l'effet du confinement, puis s'est progressivement redressé jusqu'à la fin de l'année tout en demeurant en dessous de sa moyenne de longue période étant donné les incertitudes. En moyenne sur l'année cet indicateur s'est établi à 79,4 points (contre 99,1 points en 2019).

Cet impact de la crise COVID sur la perception de la conjoncture par les chefs d'entreprise interrogés ne s'est pas traduit dans la cotation des entreprises (*définition*). On observe en effet une forte résilience des entreprises avec un fléchissement de la cotation à fin août 2021¹, mais pas d'effondrement de cet indicateur fondamental de suivi des risques de crédit pour l'économie. Par ailleurs, aucun secteur ne subit de dégradation marquée de la cotation des entreprises, y compris le secteur de l'hébergement et de la restauration.

6. Aucun secteur ne subit de dégradation marquée de la cotation



Source : IEDOM.

¹L'essentiel de la cotation au 31/08/2021 est réalisée sur la base des données bilancielles de l'année 2020.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire.

L'**évolution en volume ou en « euros constants »** permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'**évolution du prix du PIB** mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'**évolution globale** (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Le **pouvoir d'achat** correspond au volume de biens et services qu'un revenu permet d'acheter. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages est calculée en retranchant au taux de croissance du revenu disponible brut des ménages, le taux de croissance du déflateur de la dépense de consommation finale en comptabilité nationale. Ce dernier diffère quelque peu du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC), principalement parce que son champ est plus large que celui de l'IPC.

L'**indicateur du climat des affaires** est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM au moyen d'une analyse en composantes principales. Il a pour objectif de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête. Afin d'en faciliter la lecture, il est centré autour de 100 (moyenne de longue période) et a un écart-type de 10. Si la valeur de celui-ci est supérieure (respectivement inférieure) à 100, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité est jugée favorable (respectivement défavorable).

La **cotation des entreprises** est attribuée par l'IEDOM. Elle tient non seulement compte de la documentation comptable des entreprises mais aussi d'éléments qualitatifs qui sont portés à sa connaissance par les dirigeants. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : depuis avril 2020, l'IEDOM a adapté son processus de cotation des données des bilans arrêtés et s'attache à recueillir, par le biais d'un questionnaire adressé à chaque dirigeant, les éléments d'information sur la situation financière actuelle de leur entreprise. La cotation « Forte » correspond aux toutes cotes de crédit 3, la « Correcte » aux toutes cotes de crédit 4, la « Faible » aux toutes cotes de crédit 5, la « Très faible » aux cotes de crédit 6 et la « Menacée » aux cotes de crédit 7 à P.

Méthodologie

Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Iedom dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides 2020 de la Guadeloupe reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soit connue. Ainsi, les données de 2018 et 2019 présentées dans cette publication ont été révisées cette année.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie guadeloupéenne

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle est basé sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.

Les comptes économiques sont en base 2014

Depuis 2017, les comptes économiques sont réalisés en base 2014. Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. Le dernier changement intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système Européen des Comptes paru en 2010 (SEC 2010). En particulier, le champ des dépenses comptabilisées en investissements est élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. Toutes les recommandations du SEC 2010 n'ont néanmoins pas été transcrites dans les comptes des Antilles et de la Guyane, soit qu'ils relèvent de la prérogative nationale, soit qu'ils ne sont pas jugés pertinents au niveau régional.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.

Pour en savoir plus :

- « [Les comptes économiques de la Guadeloupe](#) » consultables sur les sites du CEROM et de l'Insee
- « [Rapport annuel économique 2020 IEDOM Guadeloupe](#) », édition 2020
- « [Bilan économique 2020 - Guadeloupe](#) », Insee Conjoncture n°14, juillet 2021
- Cornut M., Louis J., Minatchy M., Lauret D., « [Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement](#) », Insee flash n°136, juillet 2020
- Garandeu C., « [L'économie guadeloupéenne de 2000 à 2018 : l'activité redémarre 5 ans après la crise économique et sociale de 2009](#) », CEROM, février 2021



Directeur de la publication : Olivier Lena

Rédaction en chef : Delphine Artaud (Insee)

Rédacteur : Jean Louis (Insee)

Contributeurs : Jean Louis (Insee), Mireille Minatchy (AFD), Kevin Durand (IEDOM Guadeloupe)

Éditeur : CEROM

Achévé de rédiger en octobre 2021

Dépôt légal : octobre 2021 – ISSN 2114-0456